

# La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.  
1915/11/10.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

23-10-15

M<sup>me</sup> Machabey m'avait déjà parlé de votre revue et je l'ai reçu au moment même où je me disposais à vous écrire. Vous pensez si je vous approuve, moi qui ai toujours jugé qu'il fallait combattre pour la bonne cause au moyen des œuvres, des écrits et de l'exemple.

— Des nouvelles ? C'est bien simple : je suis au front depuis le 3 août 1914 et j'en suis un peu fier car mon corps, ma division, mon régiment sont cités à l'ordre du jour — ma compagnie va l'être. Vous voyez que nous ne nous ménageons pas.

La Musique ? Très peu. Un peu cependant dans les tranchées pendant les longues gardes d'attente.

MACHABEY,

Professeur de Musique

Sergent au 236<sup>e</sup> d'Inf<sup>te</sup>, 22<sup>e</sup> Cie, S. P. 128.

## NOS INTERVIEWS

M. Henri Maréchal

Compositeur de musique,

Inspecteur des Conservatoires de province.

*La Musique pendant la Guerre.*

Un titre curieux, d'autant plus difficile à justifier que les deux termes semblent s'exclure ! Vous êtes cependant arrivé à les associer !

D'abord, en établissant un tableau d'honneur pour tous ceux des nôtres qui sont tombés ; tableau hélas ! déjà si chargé, que je souhaiterais qu'on le trouvât à la première page de votre publication. Il deviendrait ainsi, comme son patronage, et même l'excuse des pages suivantes.

Celles-ci présentent ensuite d'utiles éphémérides. Elles seront précieuses, surtout à ceux qui nous suivront, en leur rappelant avec quelle tenue Paris a supporté les heures terribles que nous traversons.

Restent les « interviews » où se montre l'état d'âme des contemporains. Ici commence la difficulté.

Différent, selon les tempéraments, cet état d'âme, en général, a su garder jusqu'ici la réserve que commandent les événements ; car, à mon avis, nul ne peut prévoir, à coup sûr, la destinée qui attend la musique après la guerre.

Parmi nous, en ce moment, elle évoque une comparaison avec *La Belle au bois dormant* ; son sommeil de tant de mois lui apparaîtra séculaire ! — A bien des gens aussi, d'ailleurs.

— Quel sera son réveil ?

— Comme la première en date, on la voit, étant femme, rajuster d'abord sa chevelure,

s'étirer, bailler quelque peu, se mettre aux écoutes ; puis, se ressaisissant enfin, entonner au son d'éclatantes trompettes le *Te Deum* de la Victoire !

— Et puis... après ?

— Ah ! Voilà !...

Mais nous pouvons espérer que, selon l'usage, à ce chant d'allégresse les fidèles accorderont un « répons » !

Je l'entrevois avec ces trois mots : « Et maintenant... travaillons ! »

M<sup>me</sup> Félicia Litvinne

Nous sommes allés voir la grande artiste qui nous a reçus à bras ouverts comme toujours. Russe d'origine, madame Félicia Litvinne a du sang français dans les veines puisque sa mère était Canadienne. Elle fut élevée par elle dans le culte de la France. La grande cantatrice nous dit tout son bonheur de pouvoir prouver son attachement à notre pays en chantant pour ses enfants qu'elle considère comme les siens. Dès la déclaration de guerre elle a chanté dans les rues de Clermont et de Royat quêtant dans le képi d'un brave petit soldat français partant sur le front et qui dans un élan d'enthousiasme l'avait embrassée. A ce moment elle remercia Dieu de lui avoir donné de la voix, afin de venir en aide à tous ceux que la guerre frappe impitoyablement. Quatre jours de suite elle chanta et quêtâ dans la rue. Par pièces de deux sous, elle recueillit ainsi une somme de 6.500 francs qu'elle distribua aux soldats se rendant aux front.

Depuis, à part trois représentations faites comme artiste à Monte-Carlo, ce ne furent que Concerts donnés au profit des hôpitaux, des crèches, des réfugiés, des œuvres de guerre, sans compter les séances organisées pour distraire les soldats blessés.

— On dit que vous avez chanté « *Tipperary* » et bien d'autres choses encore de même style ?

— Certainement, et loin de craindre les critiques, je m'en fais gloire. Je me devais à nos amis les Anglais, à nos frères Belges si éprouvés, à mes enfants de France, à mes Russes ; et si bien souvent, à côté de l'admirable *Procession* d'un César Franck, d'une délicate mélodie d'un Gabriel Fauré et de la sensible musique d'un Henri Duparc, j'ai entonné des chansons populaires, je l'ai fait de tout mon cœur et de toute mon âme. J'ai été très heureusement surprise de voir que la musique la plus hautement pensée attendrissait et émotionnait ces grands enfants qui s'étaient battus comme des lions et c'est alors que, pour ramener sur leurs beaux visages meurtris souvent de glorieuses blessures, un magnifique sourire, je chantais gaiement pour eux un refrain populaire et entraînant.

J'aurais pu partir en Russie dès le début de la guerre, mais j'ai pensé qu'en retour de l'affectueuse hospitalité que j'ai toujours reçue en France, j'avais d'immenses devoirs à remplir ici, et je suis restée. On m'a même offert un superbe engagement à Buenos-Aires pour chanter du Wagner, je l'ai refusé non seulement pour ne pas chanter ces œuvres mais encore parce que je considère que mon devoir est ici aussi longtemps que la France sera en guerre, et tant que durera cet horrible drame, je ne chanterai pas du Wagner, même chez moi.

— Et pour vos frères russes, qu'avez-vous fait ?

— Beaucoup de choses. D'abord avec son Altesse la Princesse Yourievsky, la veuve de l'illustre empereur Alexandre II, nous avons fait un magnifique concert à Nice pour les blessés russes en Russie. Ce concert a rapporté net une somme de 10.000 francs que la Princesse a envoyée à S. M. le Tsar Nicolas II qui l'en a remerciée par dépêche.

Ensuite j'ai donné à Nice un autre concert pour fonder un hôpital russe dans cette ville. J'ai chanté pour « *L'ambulance sur le front russe* » et enfin j'ai organisé chez moi une séance qui a rapporté 1.500 francs. Cette somme a été répartie ainsi : 1.300 francs pour les trente prisonniers russes évadés d'Allemagne, 100 francs pour créer un nouveau fonds destiné à venir en aide à d'autres prisonniers évadés et 100 francs pour une autre œuvre de guerre russe.

Enfin, si j'ai beaucoup chanté pour les Français, les Belges, les Anglais et les Russes, j'ai été la première à chanter en vue de la mobilisation italienne à San Remo..... et pour tous les Alliés je continuerai.

— Vous ne nous parlez pas de ce que vous avez écrit ?

— Si ce n'était le sentiment qui m'a portée à écrire un « Hymne à la France victorieuse » cela ne vaudrait pas la peine d'en parler. C'est d'ailleurs sans aucune prétention littéraire que j'ai écrit cet hymne. Il n'a d'autre mérite que la sincérité et prouve que si j'aime profondément mon Tsar et ma Patrie, mon attachement pour la France est sans bornes.

L'entretien est fini. M<sup>me</sup> Elise, la fidèle dame de compagnie de la grande et digne artiste, nous reconduit jusqu'à la porte. Nous nous empressons de lui poser une question un peu indiscrete et nous finissons par apprendre que les sommes distribuées depuis le début de la guerre grâce au talent de M<sup>me</sup> Félicia Litvinne dépassent 200.000 francs.

Sans commentaires..... mais quel bel exemple !

---

*L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro les articles suivants : Nos Editeurs, Les Concerts Colonne et Lamoureux, M. Rouché et l'Opéra, etc., ainsi que différents rapports.*

## QUELQUES LETTRES

M. Edmond Clément

*de l'Opéra-Comique*

Votre aimable lettre me plonge dans un accès de modestie, que le désir seul de stimuler d'autres dévouements, m'empêche de prendre en considération !

Donc, étant mobilisé — du mois d'août 1914 au mois d'avril 1915 — engagé volontaire, j'ai, à la suite d'un accident d'auto me rendant inapte, pris l'initiative à Bordeaux des concerts dans les formations sanitaires, donnés avec le concours de mes camarades *Lucien Boyer, de Benninham, Laparra et Bonnet*. Je fis ainsi, tant pour les blessés militaires, que pour toutes les œuvres d'assistance et de solidarité — *Sou du soldat, Vêtement chaud, Réfugiés belges et français, Départements envahis, Orphelins de guerre*, etc., etc., — 150 concerts et concerts spirituels, ces derniers, au nombre de 40, sous les auspices et le patronage de la Croix-Rouge, accrédité auprès des délégués régionaux par une très belle lettre du *Marquis de Vogüé*. Ces différents concerts ont rapporté une somme de 135.000 francs.

Terrassé par une laryngite contractée à la suite de ce surmenage vocal — 5 et 6 concerts par jour ! j'ai dû m'arrêter pendant 6 mois et je viens de recommencer à chanter le mois dernier. Je vais donc reprendre le cours de mes concerts spirituels et continuer mon œuvre d'assistance patriotique.

M<sup>me</sup> Marguerite Carré

*de l'Opéra-Comique*

C'est de grand cœur que je désire vous aider, dans la mesure de mes moyens, à continuer la tâche très belle que vous avez entreprise. Mais comment puis-je vous être utile ? Je puis certes, vous dire le beau courage de mon ami *Albert Wolff* (le jeune chef d'orchestre de l'Opéra-Comique), cité deux fois à l'ordre de l'armée, je puis vous dire comment, en composant de la musique patriotique... et gaie, il adoucit pendant des mois, la vie monotone de ceux qui l'entouraient. J'ai eu la joie d'assister à 8 kilomètres des Boches, à des concerts fort curieux ! Mais vous parler de moi, de ce que j'ai eu la joie d'accomplir pendant cette affreuse guerre, est-ce bien utile ? Notre devoir, à nous autres femmes, est tout tracé ! J'ai eu la joie de voir mon rêve réalisé, lorsque mon train sanitaire modèle a ramené nos chers blessés du front ; ma récompense est là ! et je suis très troublée de votre demande !!

M<sup>me</sup> Marguerite Carré nous demande par quel moyen elle pourrait contribuer à notre œuvre. Nous permettra t-elle, entre plusieurs autres, de lui en signaler un ? Ce serait de